



Procédure VGE et changement des kits de freins

Par **sbenkaouar**, le **10/01/2017** à **11:49**

Bonjour,

Suite à un accident responsable (mais sans autre véhicule concerné) l'expert mandaté par mon assureur a lancé une procédure VGE.

Au départ pour que je remplace un amortisseur vu que le garage devait changer le premier à cause du choc. Jusqu'à là j'étais d'accord.

Mais maintenant on me demande de changer les kits de freins arrière or je croyais que les freins n'entraient pas en compte dans la procédure VGE. Et que ma voiture a bien sur passée le contrôle technique il y a moins d'un an...

Quelqu'un en saurait-il plus??